

■ **KPMG Fides Peat**, succursale à Neuchâtel, CH-645-1000453-7, fournir, en conservant son indépendance à l'égard de ses mandants, toutes les prestations de service qui se rattachent aux activités d'une société de conseil et de vérification économique, etc. (FOSC du 01.12.2006, p. 10). Entreprise ayant son siège à Zurich. Nouvelle raison sociale du siège principal: KPMG AG (KPMG SA) (KPMG Ltd), société anonyme inscrite le 11.02.1992. Nouvelle raison sociale de la succursale: **KPMG SA [KPMG AG] [KPMG Ltd]**. But modifié: fournir, en conservant son indépendance à l'égard de ses mandants, toutes les prestations de service qui se rattachent aux activités d'une société de révision et de conseil et d'une société fiduciaire, le domaine d'activités de la révision étant prépondérant, par l'entremise de personnes spécialisées dûment qualifiées, notamment: l'exécution de révisions comptables en tout genre, en particulier de mandats d'organe de révision ainsi que de révisions spéciales/d'office de bilans selon les prescriptions du code des obligations, de la loi sur les banques, de la loi sur les placements collectifs de capitaux, ainsi que d'autres lois spéciales; la révision des comptes d'associations économiques, de caisses de compensation, d'entreprises d'économie mixte, ainsi que d'établissements et de corporations de droit public; conseil en matière de clôture des comptes; exécution d'expertises arbitrales, extrajudiciaires et judiciaires, exercice de fonctions arbitrales dans le domaine de la révision; exécution d'assainissements, de liquidations et de mandats de commissaires au sursis; évaluation d'entreprises, estimation des dommages en matière d'assurances, établissement d'expertises en matière de conseil sur des questions d'économie d'entreprise et de comptabilité; conseil en matière de fiscalité privée et commerciale, représentation devant les autorités fiscales; conseil financier et en matière d'économie d'entreprise, conseil économique, conseil aux petites et moyennes entreprises, conseil immobilier; fourniture de prestations de service en matière de conseil juridique et toutes activités s'y rapportant. Sont exclues les opérations bancaires proprement dites, la gestion de fortunes, ainsi que toutes autres affaires pour le compte et aux risques de la société, à moins que ces dernières ne soient nécessaires à son exploitation. Les pouvoirs de Haag Günter, Lanfranchi Orlando, Meisterhans Georg, Robertson Stuart, Widmer Dieter, André Gilles, Bardi Samuel, Béguin Hélène, Bellières Laurent, Bongard Pierre, Campbell John, Cordonier Philippe, Crinquette Myriam, Crippa Alec, Dörig Beat, Dürig Adrian, Etique Joël, Faggion Michel, Gard Stéphane, Gauderon Olivier, Haas Armin, Ittensohn Elam Manfred Alexander, Jaquet Raphaël, Laneville William D., Lonfat Marc, Lüscher Bruno, Maret Jérôme, Mermod Yvan, Nyffenegger Beat, Pingeon Pierre-Henri, Rezzonico Giordano, Rievely Antony Paul, Ruedin Philippe, Rufi Bernard, Schaller Rolf, Sutcliffe Ian Timothy, Toggywyler Andreas, Tornare Cottet Catherine, Visinoni Cinzia, Wägli Blaise et Zach Pierre, ainsi que les procurations de Fouad Frédéric, Perrinjaquet Fabien, Reymond Valérie et Wegmann Patrick, sont radiés. Ponta Stefano, nommé directeur de la succursale, continue de signer collectivement à deux, pour les affaires de la succursale.